

FICHE VIE SCOLAIRE

2024/2025

NOM : _____ PRENOM : _____ CLASSE : _____

SORTIES EXCEPTIONNELLES POUR TOUS LES ELEVES

Rappel

Lors des sorties exceptionnelles, l'élève et son représentant légal doivent se présenter au bureau de la Vie Scolaire pour signer une décharge.

DROIT À L'IMAGE

De plus en plus fréquemment, les élèves sont susceptibles d'être photographiés ou filmés dans le cadre de leurs activités pédagogiques (cours, séances d'ateliers, projets, sorties, voyages). Les documents ainsi obtenus peuvent faire l'objet de publication (presse, site du lycée, CD ou DVD, etc.). Conformément à la législation, cette utilisation de leur droit à l'image doit être autorisée.

A cet effet, il est nécessaire de remplir le cadre ci-dessous.

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur) de l'élève mineur ou élève majeur

_____ Classe de : _____

AUTORISE N'AUTORISE PAS

l'utilisation de l'image de mon enfant dans le cadre des activités scolaires et extra scolaires en lien avec le Lycée.

ATTESTATION POUR TOUS LES ÉLÈVES

Nous soussignés _____

Attestons avoir pris connaissance sur le site internet du lycée des documents ci-dessous :

- Le règlement intérieur du lycée
- Le règlement intérieur des services annexes de restauration et d'hébergement
- La charte informatique
- La charte de la laïcité

A _____, le _____

Signature de l'élève :

Signature des parents :